

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 761

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **20 mai 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 761** modifiant le *Règlement numéro 290 relatif à la salubrité et à l'entretien des bâtiments*.

Ce règlement est entré en vigueur le 29 mai 2025, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 6 juin 2025.



Crystel Poirier, LL.L., OMA
Greffière